

ACCUEIL DE LOISIRS

LES MERCREDIS

mjc
Annemasse



" Sport & hiver "



Du 8/01/2020 au 19/02/2020



6 / 12 ans



Accueil de loisirs Simone Veil
43 route de Romagny, 74100 Annemasse

Une bonne résolution pour cette nouvelle année, soyons sportif !
Pendant ces quelques semaines on part découvrir notre région en hiver.

Visites, découvertes, pratiques sportives ou artistiques, c'est un programme bien chargé qui nous attend...



Mercredi 8 janvier

- Jeux sportifs
- VISITE : Caserne des pompiers & interviews
- Emission de radio sur la caserne



Mercredi 5 février

- SORTIE : Ski de fond
- *Plateau des Glières*



Mercredi 15 janvier

- Activités manuelles
- SORTIE : Luge



Mercredi 12 février

- Cuisine : Pancakes
- Multisports



Mercredi 22 janvier

- Grand jeu



Mercredi 19 février

- Flyrugby
- Laser Game 10/12 ans



Mercredi 29 janvier

- VISITE : Musée Olympique
- *Lausanne*



AFFAIRES PERSONNELLES

Les vêtements des enfants ainsi que toutes les affaires amenées à l'accueil de loisirs doivent être marqués à leur nom.

Pensez à prévoir dans un sac à dos les affaires adaptées à l'activité :

- **affaires de neige** : bonnet, gants, écharpe, combinaison, chaussettes épaisses, après-ski, lunettes de soleil (+rechange)
- **affaires de baignade** : maillot de bain, serviette, chapeau, crème solaire, lunettes de soleil (+rechange)

RAPPEL : La MJC n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des enfants présents à l'accueil de loisirs. Nous vous recommandons de ne pas leur confier d'objets de valeurs ou de vêtements neufs.



FONCTIONNEMENT, TRANSPORT

Pour l'accueil des mercredis, les inscriptions se font en **journée complète** ou en **demi-journée** (repas inclus).

Les enfants déjeunent au restaurant scolaire de l'école Camille Claudel ou avec des pique-niques complets pris en extérieur lors des sorties.

Vous devez impérativement amener et récupérer votre enfant auprès des animateurs (autre que le responsable légal : obligation de présenter une décharge de responsabilité signée par le responsable légal).

- Pour l'accueil en demi-journées, les horaires sont les suivants :

MATINÉE 7h30-9h & 13h15

APRÈS-MIDI 11h30 & 17h-18h

Arrivée au centre uniquement.

- Pour l'accueil en journée, un système de transport en car est organisé :

Arrêts de car Perrier OU arrêt de car Centre OU arrivée directe au centre de loisirs.

Choix à l'inscription entre ces 3 lieux d'accueil (un lieu unique, matin ET soir).



Accueil du matin

Accueil du soir

PERRIER

Espace Jeunes, place J. Jaurès

7h30-8h05

17h30-18h00

CENTRE VILLE

MJC site Centre, 3 rue du 8 mai

7h30-8h15

17h15-18h00

ACCUEIL DE LOISIRS

43 route de Romagny

7h30-9h00

17h00-18h00



SANTÉ

La fiche sanitaire est à remplir à l'inscription et à mettre à jour si changements médicaux. Les **allergies et régimes alimentaires** doivent être renseignés.

Afin d'accueillir au mieux votre enfant, pensez à vous rapprocher de la direction pour discuter des particularités médicales.

Tout traitement doit être accompagné d'une ordonnance médicale. Aucun médicament ne sera délivré sans l'accord d'un médecin.



INSCRIPTIONS

Documents obligatoires à fournir à l'inscription :

- Fiche de renseignements complétée, à jour et signée
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Justificatif de domicile
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Copie de l'attestation du quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie de la CNI ou passeport de l'enfant ET de l'adulte + formulaire de sortie de territoire signé

*ATTENTION
Les dossiers
incomplets ne
seront pas
étudiés!*

Frais d'adhésion annuelle : 6€/enfant

Modalités d'inscription :

- Règlement total à l'inscription pour garantir la réservation ; pas de pré-inscription
- Inscription à l'accueil MJC uniquement (pas d'inscription par téléphone)
- Les inscriptions à la journée sont prioritaires
- **Date limite des inscriptions : 1 semaine avant, dans la limite des places disponibles**

Annulation/remboursements : toute réservation est définitive.



TARIFS

1/2 journée *

1 journée

| Quotien Familial | 1/2 journée * | | 1 journée | |
|------------------|-------------------|------------------------|-------------------|------------------------|
| | Commune Annemasse | Commune Hors Annemasse | Commune Annemasse | Commune Hors Annemasse |
| 0 à 800 € | 11 € | 12 € | 14 € | 15 € |
| 801 à 935 € | 14 € | 15 € | 16 € | 17 € |
| + 935 € | 18 € | 20 € | 20 € | 22 € |

* matin ou après-midi, repas toujours inclus